



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

12/07/2016

Dossier complet le

12/07/2016

N° d'enregistrement

2016-002063

1. Intitulé du projet

RD16 - RECONSTRUCTION DU PONT DE GAILHOUSTY
COMMUNE DE MONTELS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault ou son représentant légal

RCS / SIRET

2 2 3 4 0 0 0 1 1 0 0 0 7 6

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d - Infrastructures routières 7a - Ponts d'une longueur inférieure à 100 mètres	Route d'une longueur de 350 mètres Ouvrage d'art d'une longueur de 41 mètres de portée

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'aménagement propose de :

- créer un ouvrage d'art neuf de franchissement du canal d'atterrissement permettant de supprimer une courbe en S de la RD16, en conservant la section hydraulique existante. Cet ouvrage est calé avec un intrados permettant le passage des embâcles.
- Recalibrer la route avec une chaussée bidirectionnelle de 6,00 m de large bordée par un accotement bilatéral de 1,50 m.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de cette opération sont les suivants :

- Reprendre la géométrie de la RD16 par un tracé plus linéaire afin d'améliorer les conditions de sécurité au niveau de la traversée du canal d'atterrissement,
- Rétablir l'accès aux chemins d'entretien le long du canal avec de meilleures conditions de visibilité,
- Limiter les remblais en zone inondable et les compenser.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Construction d'une nouvelle chaussée :

- Réalisation des remblais ;
- Réalisation de la structure de chaussée.

Construction du nouveau pont :

- Réalisation des fondations (profondes) et des culées en béton armé ;
- Pose de la structure mixte porteuse (sans étaieement ni cintre dans le canal) ;
- Bétonnage du hourdis ;
- Pose des superstructures d'extrados (étanchéité générale, bordures, trottoirs, GC, revêtement, ...) ;
- Rétablissements de part et d'autre de la structure.

Déconstruction du pont maçonné existant (3 voûtes) :

- Dépose des parapets + plinthes sur la rive (au niveau des chemins/de l'ancienne route) ;
- Rabotage de structure de chaussée jusqu'à l'extrados des voûtes/douelles ;
- Enlèvement des 3 voûtes, depuis celle du milieu vers les culées ;
- Enlèvement des 2 piles centrales tout en protégeant le canal d'éventuels chutes de pierres (mise en place de filets, ...) ;
- Utilisation de pelles mécaniques depuis les berges pour évacuer les matériaux de déconstruction ;
- Condamnation de l'ancien accès routier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle route et le nouvel ouvrage se substituent à l'existant.

L'ouvrage est calé avec un intrados permettant le passage des embâcles.

La suppression de la courbe en S et le tracé plus linéaire de la RD16 rendent le secteur moins accidentogène.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Création d'un pont sur le canal de Gailhousty	41 mètres linéaires
Création de chaussée routière	350 mètres linéaires
Assiette de l'opération	1,7 hectare

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

RD16 - pont de Gailhousty
Commune de Montels

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 3 ° 1 ' 183 " E Lat. 43 ° 17 ' 025 " N

Point d'arrivée : Long. 3 ° 1 ' 175 " E Lat. 43 ° 16 ' 974 " N

Communes traversées :

Montels

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Chemin en terre, friche végétale, canal, ripisylve et parcelle agricole (vigne et prairie)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 05/08/2013.
Zone agricole
Emplacement réservé N°5

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Basses plaines de l'Aude - PPR Inondation approuvé le 17 avril 2013
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 FR9112016 - directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale - Etang de Capestang à 1 km. Une notice d'incidence sur les sites Natura 2000 est fournie en annexe.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite un volume de remblais d'environ 6 600 m ³ .
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet génère un volume de déblais/décapage d'environ 6 900 m ³ . Pour la partie située en zone inondable, les volumes de déblais /remblais s'équilibrent (remblais 5 200 m ³ et déblais 5 200 m ³).
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude d'impact faune/flore/habitats naturels a été réalisée dans le cadre de ce projet. elle est annexée à cette demande. Ses conclusions sont les suivantes : Les impacts bruts sur la biodiversité en phase chantier sont jugés faibles à forts. Les impacts bruts sur la biodiversité en phase d'exploitation sont jugés faibles. L'étude propose la mise en oeuvre de mesures de réduction et d'évitement qui permettent d'obtenir des effets résiduels nuls à faibles. Aucune mesure compensatoire n'est proposée.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ripisylve 292 m ² Phragmitaie sèche 91 m ² Friches 2325 m ² Prairies 284 m ² Alignements d'arbres 646 m ² Autres cultures 354 m ² Vignes 672 m ² Zones rudérales (pistes) 161 m ²
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque Inondation lié aux débordements du fleuve Aude situé à plusieurs kilomètres du site. Zone rouge naturelle du PPRi
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact sonore préexistant lié à la circulation routière non augmenté par le projet envisagé. Aucun bâtiment sensible ne se situe à proximité de la zone de projet
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emission de polluants pré-existante liée à la circulation routière non augmentée par le projet envisagé. Aucun bâtiment sensible ne se situe à proximité du projet d'aménagement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Trois avis de l'autorité environnementale concernent des projets localisés sur les communes voisines:

- Commune Nissan-lez-Ensérune - ZAC "La Glacière" - Avis émis le 26 août 2013 (pas d'avis rendu dans le délai de 2 mois). Cette ZAC se situe en continuité de l'urbanisation existante (à l'ouest) et à une distance de près de 8,5 km par rapport au projet. Ce projet de ZAC n'est pas susceptible de constituer un impact cumulé par rapport à la zone d'étude.

- Commune de Nissan Lez Ensérune - Création de la ZAC Enjalbert - Avis émis le 31 juillet 2012. Cet avis fait état d'une demande compléments d'inventaires naturalistes et de précisions des impacts. Cette ZAC à l'est de la commune à près de 10 km de la zone d'étude. Ce projet n'est pas susceptible de constituer un impact cumulé par rapport à la zone d'étude, malgré la demande de certains compléments à l'étude ; en particulier vu sa localisation.

- Commune de Capestang - Projet de création de la ZAC de la Croix de Fraïsse sur la commune de Capestang (34) - Avis émis le 13 décembre 2012 (pas d'avis rendu dans le délai de 2 mois). Cette ZAC se situe en continuité de l'urbanisation existante, en entrée de ville le long de la RD11 et à une distance de près de 4,5 km par rapport au projet. Ce projet de ZAC n'est pas susceptible de constituer un impact cumulé par rapport à la zone d'étude.

Il n'y a pas d'impact cumulé du projet avec les autres projets connus dans le secteur.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>Etude faune/flore/habitats naturels et évaluation des incidences sur les sites Natura 2000</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Marseille

le,

11 juillet 2016

Signature

MORANCY CONSEIL ENVIRONNEMENT

Bureau d'études en environnement

SARL au capital de 10 000 €

263, avenue de St ANTOINE - 13015 MARSEILLE

Tel : 04 91 09 38 68 - Fax : 04 91 53 13 86

SIRET : 499 983 427 00018 - APE 7112 B